

Je désire mettre cette lettre du 3 novembre devant le comité. Des extraits de cette lettre paraissent dans celle du 5 mars, mais je veux donner l'histoire complète et produire cette lettre tout au long :

WINNIPEG, 3 novembre.

MON CHER MONSIEUR,—M. Whitehead désire vivement soumettre un projet au gouvernement, demandant qu'il lui soit permis de faire toutes les levées sur la section 15, en remblais de terre ou de sable, au lieu du système de tréteaux.

Il a eu, hier, accompagné de son ingénieur, M. Ruttan, une courte entrevue à ce sujet avec M. Smith, juste au moment du départ de ce dernier. M. S. a paru être en faveur du projet; mais, avant de le soumettre au gouvernement, il a besoin de quelques renseignements plus détaillés sur les points suivants, de cette matière, qui lui donnent les quantités et le coût aussi exactement que possible :

- 1o. Le coût de l'achèvement de la ligne, en suivant le plan actuel.
- 2o. Le coût de cet achèvement en substituant le remplissage en terre ou en sable aux ouvrages en tréteaux.
- 3o. Le coût pour achever la ligne tel qu'actuellement projeté et remplir subséquentement la partie en tréteaux avec de la terre ou du sable.

Remarque.—Tous les items communs aux trois plans, tels que maçonnerie, construction de ponts et de tunnels de cours d'eau, etc., peuvent être écartés de ces calculs, ou mieux encore, donnés en une somme ronde commune aux trois plans.

L'estimation, sous le premier chef, devra indiquer la quantité et le coût du roc dans les tranchées de la ligne et de la terre et du sable qu'elles contiennent, ainsi que le sable ou la terre qu'on peut obtenir aisément à l'aide d'emprunts et la quantité et le coût des tréteaux nécessaires pour combler les espaces non nivelés qui resteront après l'exécution de ces travaux; la ligne étant considérée comme achevée, quant au nivellement, en vertu du présent contrat, une fois ces travaux terminés.

L'estimation, sous le second chef, indiquera le coût, en mettant de côté le système de tréteaux et en y substituant de la terre ou du sable. Il est parfaitement entendu que, si ce plan est adopté, l'entrepreneur ne pourra rien réclamer, pour charroi supplémentaire, de quelque distance qu'il ait à tirer les matériaux pour faire ses remblais, ni pour faire un creusage étroit dans la pierre de chaque côté du remblai de terre, dans les levées à travers des lacs. Si l'on doit conserver les tréteaux quelque part, vous vous rappellerez qu'on les trouvera plus économiques pour les hautes chaussées, ailleurs que dans les lacs.

L'estimation, sous le troisième chef, s'explique d'elle-même. Je n'ai pas encore eu, de vous, les données nécessaires en fait de profils en long et en travers, pour me mettre en état de faire établir ces estimations ici. Vous aurez donc à les préparer et à me les expédier, car il est très important que j'aie ces renseignements sous le plus bref délai possible. M. Ruttan, qui se charge de cette lettre, s'est généreusement engagé, à la demande de M. Smith, à vous prêter toute l'assistance en son pouvoir, pour faire ces calculs: et vous pouvez garder M. Rodger qui l'accompagne, pour vous aider et après cela M. McNab ira le rejoindre.

M. Smith m'a autorisé à permettre aux entrepreneurs de construire la levée en terre et en sable, entre une double banquette en pierre dans les endroits où la ligne traverse une étendue d'eau, et quand la chose est praticable et désirable. Là où il se trouve assez de pierre auprès, pour faire une base solide en pierre vous pourrez suivre le plan.

M. Smith a consenti à ce que le niveau soit baissé quelque peu entre les stations 1230 et 1330, disons, quelque chose comme trois pieds ou environ, à la hauteur de la station 1280, si vous pensez que la chose puisse se faire avec avantage.

M. Ruttan rapporte que, dans les creusages, à l'extrémité occidentale de la section, il n'y aura de la pierre que pour faire une seule des banquettes de la chaussée à travers le lac à la Crosse. M. Smith a autorisé l'abaissement du niveau, sur cette partie de la section et pour traverser le lac à la Crosse, jusqu'à un degré qui permettra de tirer des tranchées assez de pierre pour faire la banquette de l'autre côté.